

**ARRÊTÉ PORTANT RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES EN VUE DE
SIÉGER AU CONSEIL DE L'IAE ET AU CONSEIL DE L'IUT
ET DESIGNATION DES MEMBRES DU BUREAU DE VOTE**

Décision n°21-RIS-093 corrigée

LA PRÉSIDENTE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 711-1, L. 712,2, L. 713-1 ; L. 713-3 ; L. 719-1, L. 719-2 et L. 762-1, et ses articles D. 719-1 à D. 719-40 ;

Vu les statuts de l'Université de la Nouvelle-Calédonie adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 11 décembre 2015, modifiés;

Vu l'arrêté MENS1419851A du 16 septembre 2014 du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, portant création du département universitaire de technologie, spécialité Gestion des entreprises et des administrations en Nouvelle Calédonie ;

Vu les statuts de l'IUT de l'Université de Nouvelle-Calédonie adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 24 juillet 2015, modifiés ;

Vu l'arrêté ESRS2019999A du 30 septembre 2020 du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation portant création de l'institut d'administration des entreprises de Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 21-CA-15 du conseil d'administration de l'Université de la Nouvelle-Calédonie en date du 28 mai 2021 adoptant les statuts provisoires de l'IAE ;

Vu la délibération n° 21-CA-27 du conseil d'administration en date du 10 août 2021 portant élection de Catherine RIS à la présidence de l'Université de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la décision n°21-RIS-069 portant organisation des opérations électorales du 28 octobre 2021 ;

Vu l'avis du comité électoral consultatif sollicité de manière asynchrone entre le 20 et le 27 septembre et en présentiel le 22 octobre 2021 ;

DÉCIDE

Article 1 : En vue de l'élection au conseil de l'IAE, sont déclarées recevables les candidatures suivantes :

A : professeurs des universités et personnels assimilés :

- Liste IAE Demain
 - Virginie de Barnier
 - Jean-Marie Fotsing

B: autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés:

- Liste IAE Demain
 - Stéphane Périer
 - Nazha Selmaoui
 - Samuel Gorohouna

Usagers BIATSS : personnels administratifs, techniques et de service :

- Liste IAE Demain
 - Camélia Hamoudi
 - Antoine Gindre
 - Anaïs Di Luccio
 - Mathilde Nyikeine

Usagers BIATSS : personnels administratifs, techniques et de service :

- Liste IAE Demain
 - Tatiana Ujicas
 - Laurence Levert

Article 2 : En vue de l'élection partielle au conseil de l'IUT, sont déclarées recevables les candidatures suivantes :

A : professeurs des universités et personnels assimilés :

- Virginie de Barnier

A' : autres enseignants chercheurs et personnels assimilés (maîtres de conférences) :

- Stéphane Périer

C : personnels administratifs, techniques et de service :

- Logalei Saliga

Usagers :

- Liste Tous vers l'avenir !
 - Ludmilla André
 - Liliane Ikafolau
 - Quoc-Kim Bui
 - Morgane Amatredjo

Article 3 : Bureau de vote

La présidence du bureau de vote est confiée à Sandrine Gravier assistée de Christophe Kartotarono et Laetitia Robitaillié

Article 4 : Publicité du scrutin

Le présent arrêté est publié sur le site internet de l'université, ainsi que dans le bureau de vote le jour du scrutin.

Article 5 : Exécution

La directrice générale des services de l'Université de la Nouvelle-Calédonie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Nouméa, le 22 octobre 2021

Catherine Ris

En par délégation Laurence Dépond
Directrice générale des services

